



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports fluviaux

Question écrite n° 127979

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le transport fluvial en Lorraine. Deux projets sont en effet en attente, après un engagement officiel et volontaire des pouvoirs publics, de l'ouverture d'un processus ouvrant voie à de prochains travaux. Le premier est la réalisation du canal Moselle-Saône. Ce projet à long terme, aux répercussions majeures pour nos relations avec nos partenaires européens, a fait l'objet d'un engagement clair du Gouvernement en 2008, pour engager les études préalables. Avec le soutien de près de quarante députés, la loi Grenelle 1 posait ainsi que « les études nécessaires à la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins de la Saône et de la Moselle seront poursuivies et un débat public sera organisé d'ici 2012. Ce débat envisagera également l'intérêt d'une connexion fluviale entre la Saône et le Rhin qui fera l'objet d'études complémentaires préalables ». Le second projet est la réalisation de la plate forme multimodale lorraine, regroupant les ports de Thionville-Illange, Metz et Frouard, pour constituer une base arrière pour les ports de la mer du Nord, particulièrement celui d'Anvers, et un formidable levier de développement pour la région Lorraine. Au moment où la région Lorraine demeure la plus touchée par la crise, ces projets revêtent une importance fondamentale pour sa relance économique. Il souhaiterait donc connaître les intentions du ministère sur ces projets de première importance.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127979

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1003

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)